

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE **DU 9 SEPTEMBRE 2021**

La convocation du conseil municipal de Viriville datée du 2 septembre, adressée à chacun des conseillers municipaux afin de délibérer sur :

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT
- PROJET COLLOMBAT
- AVENANT CONVENTION PRET LUDOTHEQUE
- TARIF LOCATION SALLE DU PONT NEUF
- QUESTIONS DIVERSES

L'an deux mil vingt et un, le 9 septembre, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de VIRIVILLE en session ordinaire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Françoise SEMPE, Frédéric DELEGUE, Martine BENASSI, Laurence MARTENOT, Christian DEVILLE
Brigitte BARET, Cédric BERRUYER, Jean Marie CHENAVAS, Jérôme GAUCHET, Anthony MASSON, Luigi PENSATO, Sylvette RAPP, Edwige THIVIN, Patrice TOURNIER, Lucia TREILHOU

Absents : Séverine BAGUET, Pierre Olivier BOULARD, Brigitte BRUNAT, Isabelle FOIREST

Nombre de votants : 15

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT :

Accord à l'unanimité

AVIS INFILTRATIONS :

Lors du précédent conseil municipal, une information concernant le projet de construction et d'assainissement de Mr COLLOMBAT avait été donnée.

En effet, le plan de masse précise les tranchées d'infiltration EU et EP situées en limite des parcelles AH 324 et 362 dans l'ancien cours d'eau « Le Biel ».

Les membres du conseil municipal présents n'ont pas émis d'observations à ce sujet.

Une micro-station d'épuration sera disposée conforme aux normes et au contrôle du SPANC.

Il est nécessaire de prendre une délibération pour valider une autorisation de collecte et d'infiltration en limite de la propriété communale AH 362.

Accord à l'unanimité

AVENANT REGLEMENT LUDOTHEQUE :

Il paraît nécessaire, au vu de multiples demandes, de rajouter un article au règlement de la ludothèque, concernant les prêts des « grands jeux ».

En effet, il paraît judicieux de demander pour ces prêts une caution, étant donné le coût et l'état neuf de ces jeux.

Il est proposé une caution de 150 euros par chèque ou en espèces.

La question est posée à savoir, si la caution est demandée par jeu, sachant que certains en demandent plusieurs.

L'adjoint en charge de la culture se rapprochera de la ludothèque pour répondre à ce questionnement.

Accord à l'unanimité sur le principe d'une demande de caution.

L'avenant au règlement sera proposé en détail au conseil municipal.

SALLE DU PONT NEUF :

L'installation d'une chambre froide a été récemment réalisée à la salle du Pont Neuf.

La question est de savoir si cette chambre froide peut être incluse dans la location de la salle ou proposée à part, comme le lave vaisselle.

Plusieurs propositions de la part des élus : soit proposer la chambre froide à part comme la location du lave vaisselle, soit d'augmenter le prix de la location de la salle en incluant l'autorisation d'utiliser la chambre froide.

Il est précisé que selon l'installateur, il est recommandé de laisser tourner la chambre froide régulièrement pour son bon fonctionnement.

Il est rappelé que les associations ne paient pas de location à la salle du pont neuf.

Après débats et commentaires, il est proposé au vote d'augmenter le tarif de la location de la salle du pont neuf, il sera alors de 400 euros, en incluant l'utilisation de la chambre froide, mais en proposant le lave vaisselle (au prix de 35 euros) si demande.

Le règlement de la location sera alors modifié

Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Salle Ados : plus de base Ados à Viriville : tout est regroupé à la Cote Saint André avec ramassage devant collège
- Proposition de noms de différentes places de Viriville : - place de la Mairie – place de la Chapelle de Grolée – Place de Marguerite DE NOLLY (donateur)
- Patrimoine : week end du 18 et 19 septembre : visite de la Chapelle, exposition autour du Pisé, parcours voitures anciennes avec quizz, repas comité des fêtes..... participation du CME et demande de garder l'exposition le lundi pour visite par les enfants de l'école
- Divers travaux en cours : - parking de la salle polyvalente : réflexion sur le choix du type d'essences à planter – aménagement de la place de la Chapelle et construction d'un muret en pisé (effectué pendant les journées du patrimoine) - Travaux rue de la gare : rencontre avec Pedro ANDRADE, esquisse réactualisée en cours pour démarrage des travaux
 - Projet spectacle théâtre costumé en extérieur en 2023
- Courrier M et Mme Houser : Madame le Maire demande si tous les conseillers ont reçu et lu un courrier adressé à chaque membre du conseil par M. et Mme Houser et s'ils désirent s'exprimer : aucune prise de parole. D'autre part Madame le Maire informe les conseillers qu'un plombier s'est déplacé à la demande de la mairie pour essayer de remédier au problème d'odeur dans la Pharmacie. Elle fait part également, de son appel téléphonique au Trésorier de St Etienne de St Geoirs concernant un prélèvement TEOM. Le Trésorier n'a toujours pas trouvé d'issue à ce problème.

FIN DE SEANCE : 20h30